



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**CRDP ALSACE**

Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation

# C.A.P. EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ - option A : Produits alimentaires

## E.P.2 - Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène

### PREMIÈRE PARTIE

COMPÉTENCES	ACTIVITÉS	ANNEXES	PAGES	BARÈME
<b>C.1.1.1</b> Aider à la réception des produits et à la vérification des produits.	- Contrôler une livraison et relever les anomalies.	1	11	___/16 points
<b>C.2.2.4</b> Participer aux commandes de renouvellement.	- Compléter le cadencier.	2	11	___/10 points
<b>C.2.2.3</b> Mettre les produits en valeur.	- Participer à la mise en place d'une action promotionnelle.	3	12	___/08,5 points
<b>C.2.1.3</b> Relever les caractéristiques des produits, les relier aux arguments de vente.	- Relever des caractéristiques et dégager les avantages correspondants	4	13	___/10 points
<b>C.2.2.1</b> Étiqueter, tenir à jour la signalétique.	- Calculer le prix de vente.	5	13	___/08points
	- Réaliser l'affiche promotionnelle	6	14	___/07,5 points
<b>TOTAL</b>				<b>___/60</b>

### DEUXIÈME PARTIE

COMPÉTENCES	ACTIVITÉS	ANNEXES	PAGES	BARÈME
<b>C.O.1</b> Identifier les règles d'hygiène spécifiques au point de vente, aux produits, aux personnes.	- Lister les mesures à prendre pour éviter la contamination des aliments.	7	15	___/08 points
		8	16	___/12 points
<b>C.O.3</b> Mettre en œuvre les procédures de réception spécifiques aux produits alimentaires.	- Énumérer trois contrôles qualitatifs. - Retrouver des critères de fraîcheur	9	17	___/18 points
<b>C.O.4</b> Veiller à l'état de conservation des produits alimentaires.	- Analyser la chaîne du froid. - Ranger des produits.	10	18	___/22 points
<b>TOTAL</b>				<b>___/60</b>

**TOTAL GÉNÉRAL**

**\_\_\_/120**

**NOTE SUR 20 (TOTAL GÉNÉRAL : 6)**

**\_\_\_/20**

NATIONAL	SESSION JUIN 2010	BARÈME	TIRAGES
C.A.P. Employé de vente spécialisé - Option A : Produits alimentaires		Coef. : 6	Page 1/1
ÉPREUVE : E.P.2 - Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène		Durée : 1 h 30	